

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 154 du 11 février 1948 promulguant à la Côte française des Somalis

n° 154

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
11 février 1948

Numéro JO  
n° 2 du 29/02/1948

Date du numéro  
29 février 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1948,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : le décret n° 48-158 du 23 janvier 1948 modifiant le taux de l'indemnité de première mise d'équipement des administrateurs de la France d'outre-mer et des administrations des services civils de l'Indochine (7. O. R. F. du 27 janvier 1948, page 844).

#### Art. 2

— Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaires, Sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur P.-H. SIRIEX.**